

# Le Messager de Saint-Antoine

Publié sous le patronage de S. G. Mgr l'évêque de Chicoutimi

---

HOTEL-DIEU SAINT-VALLIER DE CHICOUTIMI

---

Vol. II

Avril 1897

N<sup>o</sup> 11

---

“ Si vous voulez des miracles, ayez recours à saint Antoine.”

S. BONAVENTURE.

---

## La Franc-Maçonnerie

Le Congrès de Trente a été l'occasion de nombreux articles de la presse catholique sur la Franc-Maçonnerie. La lutte était déjà engagée auparavant ; des revues avaient été fondées qui donnaient à leurs lecteurs des révélations circonstanciées montrant les abominables mystères et pratiques de la secte ; mais à part l'encyclique de N.-S. Père, peu de chose de tous ces écrits était parvenu jusqu'aux oreilles du peuple. Il faut vulgariser ces révélations, y revenir souvent, instruire tous les catholiques des menées maçonniques. Les faire connaître, c'est leur enlever la moitié de leur puissance.

Le bulletin de l'Association universelle fera sa part dans cette lutte.

Jusqu'ici la Franc-Maçonnerie a propagé ses idées par la presse et les livres, sans rencontrer peut-être de résistance assez efficace. Il est temps que l'on se mette partout à l'œuvre pour se conformer à l'injonction de Léon XIII qui veut que l'on démasque la Franc-Maçonnerie et qu'on la combatte partout.

Nous savons bien qu'un bon nombre de catholiques—voire même de ceux qui par état sont strictement tenus de défendre l'Eglise—ne saisissent point la nécessité de cette lutte. C'est regrettable ; car cela indique qu'ils ne voient pas assez le danger que signale le Pasteur des pasteurs, ou que, soumis à des influences mauvaises—soit

lectures, soit relations sociales—ils se sont laissés aller à l'insouciance.

Pourquoi tant s'effrayer, disent ces pacifiques ? pourquoi tant se démener ? Nous avons vu des francs-maçons ; ce sont des hommes comme les autres et parfois meilleurs que bien des catholiques.

D'abord, nous admettons volontiers que les hommes sont toujours des hommes, c'est-à-dire que la nature humaine a toujours l'inclination au mal, et cela chez les catholiques malheureusement comme chez les francs-maçons. Mais quel est le catholique, le catholique instruit, qui peut affirmer sérieusement que la religion du Christ ne produit pas dans les âmes des effets meilleurs que la religion de Satan ? Comment ! la Rédemption, les sacrements, la vie de la grâce, les fruits de la piété chrétienne ne valent pas mieux pour faire des honnêtes gens que les maximes du démon avec tous les entraînements des passions ! Comment ! le seul moyen de relever et de soutenir la faiblesse de la nature humaine n'est-il point la grâce ? Depuis quand des hommes qui prétendent avoir la foi peuvent-ils mettre sur un même pied Jésus-Christ et Bélial ? C'est pourtant ce qui arrive, quand on accorde le monopole de l'honnêteté aux ennemis de l'Eglise catholique, or que, mettant une perfide sourdine à ses paroles, on affirme que l'on a connu des francs-maçons et qu'ils sont aussi bons que les catholiques. Il ne faut pas dire que tous les francs-maçons sont des brigands ; mais il faut dire qu'ils appartiennent à une secte infâme, antichrétienne, subversive de l'ordre établi ; que la Franc-Maçonnerie est l'ennemie déclarée de l'Eglise catholique ; qu'il faut la considérer comme telle et combattre son influence ; qu'il faut se protéger contre elle. Puisque les francs-maçons se soutiennent entre eux, qu'ils se favorisent dans le commerce, se protègent en politique contre les catholiques, puisqu'ils obéissent aveuglément à un pouvoir occulte dont le seul but est de détruire notre foi, puisqu'ils n'ont de rapports avec nous que pour nous inculquer directement ou indirectement leurs idées mauvaises ou pour se servir de nous, pourquoi ferions-nous pour eux plus qu'ils ne

font eux-mêmes pour nous ? Pourquoi ne résisterions-nous pas, pourquoi ne nous unirions-nous pas pour combattre leur esprit sectaire, pour en annuler l'influence, pour nous protéger enfin au lieu de les soutenir et de les favoriser ? Ce que nous suggérons là, ce n'est point de la persécution, c'est de la justice, c'est de la sagesse très orléanaise. De quel droit un ennemi a-t-il jamais pu prétendre que celui qu'il veut détruire l'aide contre soi-même ? Les Francs-Maçons savent parfaitement bien qu'ils n'auront aucun sujet de plainte si nous les combattons par des moyens légitimes. Ils crieront peut-être à l'intolérance ; mais au fond ils admettront bien la sagesse de notre conduite. Il est une tolérance sage et prudente, qui met le bien au-dessus du mal et ne sacrifie rien du droit ; mais il est une tolérance lâche et désastreuse, une tolérance coupable qui met sur un pied d'égalité le bien et le mal, qui, par une fausse sagesse, abandonne le droit et sacrifie les principes à un ennemi dont toute la force est de tout oser. Cette dernière tolérance équivaut à se livrer tout de suite pieds et poings liés au premier qui se présente.

Encore une fois nous ne prêchons pas la guerre ; mais nous voulons que les catholiques soient de vrais catholiques et qu'ils s'affirment en face de ceux qui en veulent à leur foi. Quand un voleur entre-dans la maison et fait main basse sur tout ce qu'il rencontre, il ne doit pas être surpris si on le chasse, ou si on appelle la police. S'il se plaint, on ne lui fait point d'excuses, et celui qui le voit chez lui à l'œuvre, qui, par crainte de lui faire de la peine, le laisse faire et va même jusqu'à l'aider, quand il peut le chasser, celui-là agit comme un insensé.

Pourquoi nos admirables pacifiques voudraient-ils nous faire adopter une conduite semblable, et nous empêcher de crier au voleur ?

Il y a quelques années, en 1890, un des coryphées de la Franc-Maçonnerie s'écriait : " En face de la Papauté " qui brandit encore au Vatican la Croix, la Somme et le " Syllabus, et qui prétend être la seule barrière capable

“ d'arrêter la révolution et la seule garantie de la paix universelle, la Franc-Maçonnerie italienne dit à cette Papauté : Oui, nous voulons la Révolution ! A l'Eglise de se défendre, si elle le peut ! ”

C'est assez clair, n'est ce pas ? Les francs-maçons eux-mêmes défient l'Eglise de se défendre. Le Pape de son côté recommande de démasquer la Franc-Maçonnerie. C'est donc un strict devoir pour nous d'opposer la digue des vérités et de l'esprit chrétiens au flot envahisseur des idées antichrétiennes de quelque côté qu'elles viennent. Tout les francs-maçons obéissent aux mêmes chefs, à quelque religion qu'ils aient appartenu avant leur affiliation aux loges. Que l'on ne croie donc pas que les francs-maçons protestants, ou incrédules, si nombreux parmi nous, aient plus de tendresse pour la religion catholique que les renégats de notre foi. La Franc-Maçonnerie est la même partout.



## HISTOIRE DE SAINT ANTOINE DE PADoue

### CHAPITRE VII

(1221-1222)

FORLI

(Continué de la page 113)

Une antique peinture de l'Araceli représente Antoine tenant d'une main les saints Livres et de l'autre des flammes. Le Pinturricchio a reproduit plus habilement cette fresque dans la même église ; mais comme elle dit bien ce que fut l'action de l'apôtre. Il était vraiment l'envoyé de Celui qui est venu apporter le feu sur la terre, et que désirait-il sinon qu'il s'embrasât ?

Les anciens auteurs nous ont laissé de lui le portrait suivant. "Il avait un extérieur poli, des manières aisées, un aspect grave et affable ; sa voix était forte, claire, agréable ; sa mémoire heureuse ; à ces avantages il joignait une action pleine de grâces ; variant à propos le ton de sa voix, il s'insinuait dans l'âme de ses auditeurs. Versé dans la connaissance de la sainte Écriture, il avait le talent de l'appliquer avec beaucoup de justesse aux matières qu'il traitait. Le texte sacré devenait entre ses mains une source féconde de lumières. Mais son éloquence tirait sa principale force de l'unction de laquelle il prononçait ses discours.

L'amour dont il était embrasé pour la pratique de toutes les vertus le faisait parler avec un zèle auquel on ne pouvait résister.

Ses paroles étaient comme autant de traits qui allaient percer les cœurs de son auditoire. Il communiquait aux autres de sa plénitude et il n'était pas étonnant qu'après avoir allumé dans son âme le feu de la divine charité, il l'allumât dans celle de tous ceux qui l'écoutaient.

Plein de mépris pour le monde et pour lui-même brûlant d'un ardent désir de voir Jésus-Christ régner dans tous les cœurs, prêt à faire le sacrifice de sa vie, si la gloire de DIEU l'exigeait, il était au-dessus de toutes les considérations humaines. Rien ne pouvait l'engager à mollir ; il n'affaiblissait ni ne déguisait les maximes de l'Évangile ; il les annonçait aux grands et aux petits avec la même force et le même zèle (1)."

Voilà l'apôtre qui se révéla tout d'un coup à Forli, devant l'Évêque, les Dominicains et les Franciscains. Tous se communiquèrent leur surprise et leur admiration. Antoine se déroba aux louanges ; mais il ne put fuir l'apostolat. La renommée entourait déjà son nom ; partout il était question de

(1) Vita anonym. B. Ant. (op. Acta Sanct. 13 Juin). — SURUS : (13 Juin). — WAGNER : Annot. Vie. — GODESCARD : (13 Juin), etc.

la merveilleuse prédication de Forli. Le P. Gratien, Provincial de Bologne, crut devoir avertir saint FRANÇOIS qu'un grand apôtre avait été donné à l'Ordre comme un don de DIEU.

Le Séraphique Père loua le Seigneur et lui rendit grâces. Comme au baptême de JÉSUS par saint Jean, le Saint-Esprit s'était manifesté et saint FRANÇOIS pouvait dire à la terre : "Celui-ci est mon Fils bien-aimé : il est l'apôtre de Celui en qui j'ai mis toutes mes complaisances, écoutez-le !"

## CHAPITRE VIII

(1222-1224)

### MISSIONNAIRE EVANGÉLIQUE ET LECTEUR

Une cité ne peut se cacher sur le haut d'une montagne (1). Comment après la prédication miraculeuse de Forli, Antoine serait-il resté inconnu dans l'Ordre ? "Le diable dut laisser partir son hôte et son ami (2)." Comme nous l'avons déjà dit, tous ceux qui l'avaient entendu, aussi bien les clercs que le peuple, étaient restés dans l'admiration (3), et de toutes parts s'élevait un cri : "On ne peut laisser à Monte Paolo un tel apôtre ! Il appartient aux âmes ; il sera la gloire de son Ordre !"

(A suivre)

## LE MOIS DE MARIE

L'Eglise a sagement réparti, entre les différentes dates de l'année, le souvenir des principaux mystères de la foi et la mémoire des grands serviteurs de Dieu. Quoi de plus propre à tenir l'esprit

(1) S. MATTHIEU, ch. v., 14.

(2) Légende de saint Antoine, ch. VIII.

(3) ANGELICO DA VICENZA, liv. I, ch. IV. D'après cet historien, la prédication d'Antoine à Forli fut publique.

religieux toujours en éveil, à raviver sans cesse la piété des cœurs, que de voir se dérouler ainsi, à travers les douze mois de l'année, toutes les fêtes ecclésiastiques, revêtues suivant leur importance relative d'une solennité plus ou moins grande ! Oui, si la religion catholique satisfait au plus haut degré l'intelligence même la plus relevée, elle est aussi bonne et douce au cœur, au cœur de l'enfant comme à celui de l'homme fait, au cœur du plus humble fidèle comme à celui du plus illustre. Quel n'est donc pas notre bonheur, à nous, d'appartenir à cette auguste et suave religion catholique ! Pensons-nous à remercier quelquefois le bon Dieu de cette inestimable faveur qu'il nous a faite, et qui est pour nous, ici-bas, le prélude du paradis ?

Tout le temps de Noël, nos cœurs se fondaient d'émotion naïve à la vue de notre Dieu qui se faisait petit enfant par amour pour nous. En ce mois d'avril, les souffrances de l'Homme-Dieu nous épouvantent ; elles nous remplissent du repentir de nos fautes. Puis, c'est la fête de Pâques, où tout chrétien participe au triomphe de son divin Chef, qui a vaincu le péché et la mort. Sous la voûte de nos temples comme au fond de nos cœurs, c'est le glorieux *Alleluia* qui retentit partout.

Et, chacun des jours suivants, nous dirons : dans dix jours, dans cinq jours, dans deux jours, ce sera le MOIS DE MARIE !

Car la piété des fidèles n'a pas eu assez des jours auxquels l'Eglise avait fixé les principales fêtes de la sainte Vierge. Pour satisfaire à leur dévotion, il faut que ce soit la fête de Marie tous les jours, et aussi longtemps que possible. Trente et un jours de suite, ce ne sera pas trop. C'est cela que l'on appelle le " Mois de Marie ". Et pour ce mois-là, on a choisi celui où le retour de la belle saison remplit d'allégresse la nature toute entière.

Laissons-nous aller à la joie des beaux jours qui reviennent. Tout un mois durant, fêtons notre Mè-

re du ciel. Mères chrétiennes, c'est à vous de donner le branle, en chaque famille, pour que le Mois de Marie soit solennisé comme il convient.

Dans chaque maison, il y a une statuette ou une image de la sainte Vierge : la flamme d'une petite lampe, brûlant en son honneur, sera le symbole de la dévotion qui anime tous les cœurs ; quelques fleurs, renouvelées souvent, répandront leurs parfums délicats pour honorer notre bonne Mère. La prière du soir s'allongera un peu de quelque prière spéciale pour implorer la protection de la Reine du ciel.—Oh ! qu'il y a de grâces à solliciter... pour un parent malade, pour un ami que les épreuves accablent, pour un fils dont la conduite inquiète, pour un époux qui ne prie plus..... Enfin on demandera à la sainte Vierge de se souvenir qu'on n'a jamais entendu dire qu'aucun de ceux qui ont eu recours à sa protection ait été abandonné.

—:0:—

## Le "Denier de Manitoba"

S. G. Mgr l'archevêque de St-Boniface a voulu organiser de façon régulière une œuvre destinée à pourvoir au maintien des écoles catholiques dans cette pauvre Province de Manitoba, aussi longtemps que les *injustes lois* (comme disait le Card. Ledochowski, préfet de la Propagande, le 5 février dernier) seront en exercice.

N. S. P. le Pape accorde, à tous ceux qui prendront part à la bonne œuvre, une Indulgence plénière à gagner le 27 août de chaque année.

Chaque année, aussi, 50 messes seront célébrées pour les bienfaiteurs vivants, et 50 messes pour les bienfaiteurs défunts.

La souscription est de 25 cts, et doit être adressée au R. P. Guillet, Eglise Ste-Marie, Winnipeg, Man.

Nous souhaitons sincèrement que cette œuvre

soit accueillie comme elle le mérite par le public catholique. On comprend bien que nos frères du Manitoba ne peuvent suffire, si on ne les aide, à payer les taxes scolaires (qui soutiendront les écoles protestantes) et à maintenir en même temps, à leurs frais, leurs écoles catholiques.

---

## LES TREIZE MARDIS

Tous les serviteurs de saint Antoine connaissent la pieuse pratique des treize mardis. Laisant cette pratique à l'initiative privée, nous n'avions pas cru devoir annoncer le jour où il fallait commencer les treize mardis préparatoires à la fête du 13 de juin ; mais nous constatons que notre silence a été cause que plusieurs personnes ont oublié de commencer à temps.

Nous venons les aider à réparer cet oubli en leur suggérant de faire maintenant les 13 MARDIS préparatoires à la fête du 15 d'août, lesquels commenceront le 18 MAI prochain. Ceux qui en ont la facilité sont invités à faire, tous ces mardis, la sainte communion en l'honneur de saint Antoine. Outre les grâces particulières que chacun demandera sans doute par ces exercices, on voudra bien prier pour l'heureuse solution des difficultés avec lesquelles notre pays est aux prises à l'heure présente. Telle sera l'intention générale des membres de l'Association universelle.

---

### Chronique de la dévotion à saint Antoine de Padoue

GLENS FALLS, N. Y.—A peine ai-je parlé ici de la dévotion à saint Antoine que, seulement une heure après, une statue me fut offerte ; on me priait de

choisir ce qu'il y avait de mieux, sans regarder à la dépense.—J'ai acheté une magnifique statue de saint Antoine; don généreux de M. Frédéric-G. Lupien.—*J.-S. Ethier, Ptre.*

ST-HENRI (LEVIS).—L'installation d'une magnifique statue du grand Thaumaturge dans notre église, le 6 janvier dernier, n'a pas peu contribué à augmenter la dévotion à saint Antoine chez ceux qui la pratiquaient déjà, et à la faire connaître et aimer à d'autres qui n'en avaient qu'une idée médiocre. Les aumônes pleuvent dans le tronc destiné à cet usage, et nos pauvres attestent hautement qu'il n'y a plus de misère pour eux. X:

CAP-CHAT (GASPE).—Cette œuvre du Pain des pauvres, maintenant établie dans notre paroisse, est une source féconde de bienfaits; par elle nous obtenons tout ce dont nous avons besoin, j'oserais dire tout ce que nous voulons. *Dme X.*

WALLA WALLA, WASH.—Nous avons la statue de saint Antoine dans notre chapelle, et nous nous efforçons de le faire connaître sur nos plages lointaines.

ONION LAKE, SASKA., N. W. T.—Saint Antoine est honoré et prié ici avec grande confiance.—On fait actuellement une neuvaine à saint Antoine, pour obtenir la guérison de deux petites filles malades.—*O. M. I.*

WALKERVILLE, ONT.—La dévotion à saint Antoine a fait de grands progrès dans les comtés d'Essex et de Kent, Ontario. L'Hôtel-Dieu de Windsor, les paroisses de Walkerville, Chatham et Belle-Rivière possèdent de belles statues du grand Thaumaturge. Nous devons être reconnaissants envers saint Antoine des faveurs extraordinaires accordées à notre paroisse. En difficultés financières, nous avons promis de donner 25 pains aux pauvres, si nous réalisions la somme de \$600. Le dernier soir, à la clôture du bazar paroissial, nous comptons \$600.03. Gloire soit rendue à saint Antoine! *L.-A. B., Ptre.*

MONT-LOUIS (GASPE).—Prospérité et longs jours au "Messenger"!—Saint Antoine est bien aimé ici. Sa statue quoiqu'elle soit petite inspire déjà la confiance. Une chapelle dans ma mission du Gros-Môle, bénite sous le vocable de saint Antoine de Padoue, contient une statue du Saint. *J. P., Ptre.*

BELLE RIVER, ONT.—Grâce à la générosité d'une dame de la paroisse, une très jolie statue de saint Antoine a été installée dans notre église et elle a été solennellement bénite le troisième dimanche de l'Avent. Un tronc va être placé au pied de la statue pour l'Œuvre du Pain ; nous espérons que la dévotion au bon saint Antoine sera pour notre paroisse une source de bénédictions et de grâces. *X.*

:o:

#### Faveurs obtenues par l'intercession de saint Antoine

Faveurs spéciales : Une abonné, Fraserville.—Une abonné, X.—*J. P. G.*, Québec.—Un abonné, L'Islet.—Une abonné, Ste-Anne-des-Chênes, Man.—*C. S.*, arocat, Québec.—*Dne A. V.*, St-Roch de Québec.—*J.-E. G.*, Ptre, Les Cèdres.—Une abonné, St-Barnabé.—Une abonné, Stanhope.—Une abonné, Montréal.—*E. C.*, Québec.—Une jeune personne, Québec.—Un abonné, Ange-Gardien.—*X.* Québec.—*A. B.*, Québec.—*Dne F. P.*, Rivière-Ouelle.—*C. J. B.*, Ste-Anne de La Pocatière.—*Dne J.*, Epping.—*Dne H.*, Epping.—*RR. SS. de l'Hôp. St-Joseph*, Vancouver. U. S.—Une abonné, Fraserville.—Deux personnes d'Yamachiche.—Une abonné, Yamaska.—*Dlle T. J.*, Berthier.—*A. B.* et *M. B.* St-J.-B. de Québec.—*J.-A. M.* Ptre, Billings Bridge, Ont.—Une amie de saint Antoine.—Une abonné, Somerset.—Une zélatrice, *L. O.* St-Bernard.—*Dne G. T.*, Worcester, Mass.—*J.-P.-A. C.*, Ste-Flavie.—*M. A. M.*, St-Raphaël [B].—Trois personnes de Scotstown [C].—*A. J.*, Huntingdon, P. Q.—Un abonné, Maskinongé.—Une nouvelle recrue, Montmagny.—*M. Mc.* Etudiant, Chicoutimi.—*J.-B. C.*, St-Malo [C].—Couvent de la Providence, St-André d'Arg.—*Dne A. B.*, Chicoutimi.—*P. B.*, Sillery.—Une famille, St-Pacôme [K].—*Dne D. R.*, Cap Chat [G].—*X.*, St-Dominique.—*X.*, Chicoutimi.—*M. G.*, Boucherville.—Un abonné, Cedar Hall.—Un abonné, Matane.—*J. G.*, Drummondville.—*Dne J. F. C.*, Yamachiche.—*C. J. B. J.*, Little Fox River.—*Dne W. R.*, Ste-Ermitte de l'Energie.—*F. E. C.*, Québec.—*Dr J. F. X. B.*, St-Octave de Métis.—*Dne E. L.*, St-Thomas d'Alfred.—*J. L.*, St-Hyacinthe.—Un abonné, La Baie du Febvre.—*Dne M. C.*, West Shefford, P. Q.—*X.*, Ange-Gardien.—*Dlle E. B.*, Somerset.—Un abonné, St-Calixte (Man).—*XXX.*, St-Guillaume d'Upton.—*S. B.*, *X.*—*M. D.*, Montréal.—Un abonné, Cedar Hall.—Un abonné, St-

Fidèle (Ch.)—*Dme G. C.*, Baie St-Paul.—*A. L.*, Ste-Sophie (Még.)—*Dlle A. F.*, Institutrice, Sayabec.

**Guérisons** : *Une abonnée*, Fraserville.—*O. T.*, St-Roch de Québec.—*Une abonnée*, St-Valier.—*Dme A. L.*, Rivière-Ouelle.—*A. P.*, Montréal.—*Un tertiaire*, Québec.—*Dme A. J.*, Rivière-aux-Renards.—*Dme E. B.*, Québec.—*Une abonnée*, St-Barnabé.—*Une abonnée*, Stanhope.—*Dme L. C.*, St-Roch de Québec.—*Une abonnée*, St-Raymond.—*Dme P. P.*, Moisie.—*Dme O. L.*, Québec.—*Dme F. P.*, Rivière-Ouelle.—*Deux abonnées*, St-Rémi.—*J. A. O.*, N.-D. du Lac, Tém.—*Une abonnée*, Yamachiche.—*E. C.*, Québec.—*F. B.*, Eccl., Québec.—*F. V.*, St-Bernard, Dorch.—*Dme G. T.*, Worcester, Mass.—*Dme H. B.*, Rigaud.—*Dme J. B.*, Chicoutimi.—*J.-B. C.*, St-Malo (C.)—*Dme C. H.*, St-Malo (C.)—*Dme C. F.*, Louiseville.—*Dme A. T.*, St-Thomas, M.—*Dlle E. R.*, St-Gervais.—*A. F. B.*, Baie de la Trinité, Côte Nord.—*Dme P. E. B.*, St-Alphonse de Th.—*Un abonné*, Houghton.—*J. G.*, Drummondville.—*Dme J. B. J.*, Little Fox River.—*Dme A. G. M.*, Mont-Louis.—*Dme B. O.*, Burlington, Vt.—*Dme J. B.*, St-Wenceslas.—*Dme N. T.*, Cohoes, N. Y.—*Dlle M. D.*, Montréal.—*G. A. L.*, Trois-Rivières.

**Situations** : *M. A. L. D.*, Lowell, Mass.—*Un jeune homme*, Québec.—*Un tertiaire*, Québec.—*J. A. O.*, N.-D. du Lac, Tém.—*M. A. T.*, Cheboygan.—*G. A. L.*, Trois-Rivières.

**Succès d'affaires importantes** : *E. B. de J. M.*, Wotton.—*J.-E.-H. M.*, Montréal.—*Un abonné*, Kamouraska.—*Une famille*, St-Pacôme, Kam.—*Un abonné*, St-Edouard, Lot.—*J. D. A.*, Drummondville.—*C. A.*, St-Roch de Québec.

**Préservation d'incendie** : *T.*, N.-D. du Rosaire.

**Objets retrouvés** : *Un reconnaissant*, Maskinongé.—*Dme E. R.*, Republic, Mich.—[Dette] *F. C.*, St-Moïse.

**Faveurs diverses** : *Une conversion*, Percé—*Forte somme d'argent recouvrée*, Sr M., St-Liguori.—*Un danger évité*, *Une abonnée*, St-Barnabé.—*La paix rétablie dans une famille*, *Une abonnée*, St-Rémi.—*Connaissance revenue à un malade, pour recevoir les sacrements*, X., St-Rémi.—*Obtention d'un diplôme*, *Une abonnée*, Dorchester, P. Q.—*Un procès gagné*, *Dme G. T.*, Worcester, Mass.—*Succès d'une affaire*, *Une abonnée*, Kamouraska.—*Heureuse opération d'un polype*, A. T., St-Thomas (M.)—*Règlement d'une affaire difficile*, *Une famille*, St-Pacôme, K.—*Règlement d'une difficulté*, X., Thetford.—*Succès d'une opération chirurgicale*, *Un abonné*, Salmon Falls.—*Rev. D. M.*, Somerset.

—Le nombre total des faveurs obtenues, rapportées au bureau du *Messenger* durant le dernier mois, a été de 236, dont : 120 faveurs particulières ; 51 guérisons ; 10 situations obtenues ; 3 règlements d'affaires difficiles ; 4 succès d'examen ; 6 montants d'argent retrouvé ; etc.

## RECOMMANDATIONS A SAINT ANTOINE

Faveurs spéciales, 56.—Malades, 55.—Conversions, 17.—Situations, 30.—Entreprises, 6.—Personnes adonnées à la boisson, 15.—Affaires importantes, 16.—Mariages, 5.—Argent volé, 1.—Affaires commerciales, 3.—Orphelins, 9.—Une personne scrupuleuse.—Propriétés à vendre, 3.—Un missionnaire malade.—Vocations, 3.—Persévérance, 3.—Première communion, 2.—Un orphelinat.—Réconciliation, 2.—Soumission à la volonté de Dieu, 1.—Dettes, 2.—Procès, 1.—Une famille des E.-U.—Un hôpital.—Communautés, 3.—Familles, 10.—Une mère de famille.—Plusieurs dévots.—*Les écoles catholiques du Manitoba.*

S. v. p., un petit souvenir chaque jour, dans vos prières, à ces intentions.